



Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées

Distr. générale
18 avril 2019
Français
Original : anglais

Comité des disparitions forcées

Cinquième réunion

New York, 25 juin 2019

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Élection, conformément au paragraphe 4 de l'article 26 de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, de cinq membres du Comité des disparitions forcées, en remplacement de ceux dont le mandat prend fin le 30 juin 2019

Élection de cinq membres du Comité des disparitions forcées en vue de remplacer ceux dont le mandat prend fin le 30 juin 2019

Note du Secrétaire général

1. Conformément à l'article 26 de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, la cinquième réunion des États parties doit se tenir au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 25 juin 2019, afin d'élire cinq membres du Comité des disparitions forcées, à partir d'une liste de candidats choisis par les États parties parmi leurs ressortissants (sect. II), en vue de remplacer ceux dont le mandat arrive à expiration le 30 juin 2019 (sect. I). Cinq membres continueront de siéger au Comité jusqu'au 30 juin 2021 (sect. III).
2. Conformément au paragraphe 12 de la résolution 68/268 de l'Assemblée générale, la présente note contient des informations sur la composition actuelle du Comité des disparitions forcées, et rend compte de l'équilibre entre les sexes et de la répartition géographique des experts, de leur expérience professionnelle, de la représentation des différents systèmes juridiques et de la période d'exercice des membres actuels (sect. I et II). Les notices biographiques des membres actuels sont disponibles sur la page Web du Comité (<https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/CED/Pages/Membership.aspx>).
3. Au paragraphe 13 de sa résolution 68/268, l'Assemblée générale a encouragé les États parties à veiller, lors de l'élection d'experts des organes conventionnels, à ce qu'il soit tenu compte dans la composition des organes conventionnels relatifs aux droits de l'homme, comme le prévoient les instruments pertinents relatifs aux droits de l'homme, d'une répartition géographique équitable, d'une représentation des différentes formes de civilisation et des principaux systèmes juridiques, d'une représentation des sexes équitable et de la participation d'experts handicapés.



I. Membres du Comité dont le mandat prend fin le 30 juin 2019

<i>Membre</i>	<i>Pays de nationalité</i>	<i>Membre depuis</i>
Emmanuel Decaux	France	2011
Daniel Figallo Rivadeneyra	Pérou	2015
María Clara Galvis Patiño	Colombie	2015
Rainer Huhle	Allemagne	2011
Suela Janina	Albanie	2011

II. Personnes désignées par les États parties

4. Conformément au paragraphe 3 de l'article 26 de la Convention, le Secrétaire général, par une note verbale datée du 7 décembre 2018, a invité les États parties à présenter dans un délai de trois mois des candidatures pour l'élection de cinq membres du Comité. Tous les curriculum vitæ reçus au 8 mars 2019 figurent dans le présent document (voir annexe). Les candidatures reçues après cette date seront présentées dans un additif à la présente note.

5. On trouvera ci-après, par ordre alphabétique, la liste des personnes dont la candidature a été présentée pour l'élection au Comité, ainsi que des États parties qui les ont désignées.

<i>Candidat</i>	<i>Désigné par</i>
Olivier de Frouville	France
Barbara Lochbihler	Allemagne
Juan José López Ortega	Espagne
Cheikh Ahmed Tidiane Coulibaly	Sénégal
Carmen Rosa Villa Quintana	Pérou

III. Membres du Comité dont le mandat prend fin le 30 juin 2021

<i>Membre</i>	<i>Pays de nationalité</i>	<i>Membre depuis</i>
Mohammed Ayat	Maroc	2017
Moncef Baati	Tunisie	2017
Milica Kolaković-Bojović	Serbie	2017
Horacio Ravenna	Argentine	2017
Koji Teraya	Japon	2017

Annexe

Curriculum vitae*

Olivier de Frouville (France)

Date et lieu de naissance : 28 février 1972 à Boulogne-Billancourt (France)

Langue(s) de travail : français et anglais

Situation/fonctions actuelles

Professeur à l'Université Paris II (Panthéon-Assas), Directeur du Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire (CRDH), membre de l'Institut universitaire de France (IUF).

Principales activités professionnelles

2015-2018 : Membre du Comité des droits de l'homme (ONU)

2008-2014 : Membre du Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées ou involontaires

Avril 2012-octobre 2013 : Président-Rapporteur du Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées ou involontaires

2013-2014 : Membre du Comité de coordination des procédures spéciales (ONU)

2009-2015 : Membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)

Expertise, expérience juridique et autres activités principales dans le domaine des disparitions forcées

1998-2006 : Représentant de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, lors de l'élaboration de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées

2008-2014 : Membre du Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées ou involontaires

2007, 2012 et 2019 : Organisateur de trois colloques sur les disparitions forcées

2017-2019 : Codirecteur d'un programme de recherche sur les disparitions forcées en coopération avec l'Université de Buenos Aires

Études

1993-1994 : Master 2 en droits de l'homme et libertés publiques (major de la promotion)

1994-2001 : Doctorat en droit public (mention Très honorable avec les félicitations du jury). La thèse a été distinguée par trois prix

2005 : Habilitation à diriger des recherches

2006 : Concours de l'agrégation de droit public (quatrième de la promotion)

Liste des publications les plus récentes, notamment dans le domaine des disparitions forcées

- « Working out a Working Group: a view from a former Working Group member », dans Aoife Nolan, Rosa Freedman, Therese Murphy (dir. publ.), *The United Nations Special Procedures System*, Leiden, Brill Nijhoff, 2017, p. 223 à 260.

* Les notices biographiques ne sont pas revues par les services d'édition.

2. « L'expérience du Groupe de travail sur les disparitions forcées dans la lutte contre les disparitions forcées, avec un aperçu sur la question des enfants face aux disparitions forcées » (en espagnol), dans Maria Casado et Juan José Lopez Ortega, *Desaparición forzada de niños : adopciones irregulares y niños robados*, (en espagnol), Université de Barcelone, 2015, p. 55 à 85.
3. Avec E. Decaux, *La Convention internationale sur les disparitions forcées. Les enjeux d'une mise en œuvre universelle et effective*, Droits-fondamentaux.fr, 2013.
4. « A 20 años de la adopción de la Declaración de las naciones unidas sobre la protección de todas las personas contra la desapariciones forzadas », dans Minerva E. Martínez Garza, Humberto Fernando Cantu Rivera (comp.), *El Futuro es hoy: construyendo una agenda de derechos humanos*, Monterrey, Nuevo León, Mexique, 2014, p. 87 à 90.
5. « La complémentarité entre le Groupe de travail et le Comité des disparitions forcées », in Decaux E., de Frouville O. (dir. publ.), *La Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Les enjeux d'une mise en œuvre universelle et effective*, Droits fondamentaux, n° 10, 2013.

Barbara Lochbihler (Allemagne)

Date et lieu de naissance : 20 mai 1959 à Obergünzburg (Allemagne)

Langue(s) de travail : anglais et français

Situation/fonctions actuelles

Juillet 2009-juin 2019 : Députée européenne :

Vice-Présidente de la Sous-commission « Droits de l'homme »

Présidente du groupe de travail Union européenne-Organisation des Nations Unies (UE-ONU) de la Commission des affaires étrangères

Porte-parole du Groupe des Verts/Alliance libre européenne pour les questions relatives aux affaires étrangères et aux droits de l'homme

Membre de la délégation pour les relations avec les pays de l'Asie du Sud-Est et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et de la délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe

Principales activités professionnelles

La mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne relative aux droits de l'homme est au cœur de mon travail de Députée européenne, ce qui implique des contacts réguliers avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, les Rapporteurs spéciaux, de hauts responsables du système des Nations Unies ainsi qu'avec des institutions régionales comme la Cour européenne des droits de l'homme. Je m'attache tout particulièrement à rencontrer les représentants d'organisations non gouvernementales et les victimes de violations des droits de l'homme du monde entier. En m'intéressant sans relâche aux questions de fuite et de migration, j'ai pris conscience que les disparitions forcées et la migration étaient très liées, et ce, de plus en plus. J'ai toujours fait de la lutte contre l'impunité et contre le crime de disparition forcée l'une de mes priorités, aussi bien en tant que députée européenne qu'en tant que Secrétaire générale d'Amnesty International pour l'Allemagne (1999-2009), où j'ai traité de nombreuses questions relatives aux droits de l'homme et me suis consacrée à l'élaboration des orientations générales de cette organisation internationale.

Expertise, expérience juridique et autres activités principales dans le domaine des disparitions forcées

En raison d'un intérêt marqué pour la question des disparitions forcées, accomplissement de nombreuses missions relatives aux droits de l'homme dans le cadre de mes fonctions de Députée européenne, en lien notamment avec des affaires ayant eu lieu en Libye, en Iraq, en Syrie, en Égypte et au Cambodge ; rédaction d'un grand nombre de rapports relatifs aux droits de l'homme et de résolutions sur les disparitions forcées, y compris sur celles qui ont lieu au Mexique, au Laos et à Sri Lanka ; Coordonnatrice du programme Droit international et droits de l'homme, de l'Action mondiale des parlementaires ; organisation de campagnes énergiques en faveur de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et de sa ratification par l'Allemagne, dans le cadre de mes fonctions de Secrétaire générale d'Amnesty International pour l'Allemagne.

Études

Maîtrise de sciences politiques, droit international et économie de l'Université Ludwig-Maximilian, à Munich

Diplôme en travail social de la Katholische Stiftungsfachhochschule, à Munich

Liste des publications les plus récentes, notamment dans le domaine des disparitions forcées

Quo vadis, ICC? *The European Union's Role and Responsibility to Support the ICC...*, 2018 (dir. publ. : Académie internationale des principes de Nuremberg) ; Eine Erklärung für die Menschheit – Rückblick und Perspektiven, *ZVN*, 6/2018 ; *The Role and Responsibility of the*

EU Parliament in an External Human Rights Strategy (à paraître en 2019, collection de l'Université de Bologne); *The EU-Turkey Statement and the Greek Hotspots*, 2018 (dir. publ.).

Juan José López Ortega (Espagne)

Date et lieu de naissance : 2 août 1956 à Madrid (Espagne)

Langue(s) de travail : espagnol et français

Situation/fonctions actuelles

Juge. Président de la quatrième section de l'Audiencia Provincial de Madrid, spécialisée en droit pénal des mineurs.

Professeur associé à l'Université Carlos III de Madrid et à l'Institut des droits de l'homme « Bartolomé de las Casas ».

Principales activités professionnelles

Conseiller auprès du Tribunal constitutionnel (1993-1994).

Juge à la chambre criminelle de l'Audiencia Nacional (1997-2002)

Expert auprès du Conseil de l'Europe ayant participé aux évaluations réalisées par le Groupe d'États contre la corruption (GRECO) (2000)

Consultant pour des activités de coopération en matière d'administration de la justice et des droits de l'homme en El Salvador (1998-2001), au Paraguay (2001), en République dominicaine (2003), au Guatemala (2004), en Roumanie (2002-2007) et en Bulgarie (2005-2006)

Expert participant au projet de l'Union européenne pour le renforcement des capacités des responsables du droit international des droits de l'homme aux fins de l'élaboration des rapports périodiques établis en application des engagements internationaux souscrits par le Royaume du Maroc (2015)

Expertise, expérience juridique et autres activités principales dans le domaine des disparitions forcées

Membre du Comité des disparitions forcées (2011-2017)

Membre de la Commission nationale pour l'utilisation médico-légale de l'ADN (2009-2012).

Directeur des cours de formation à l'intention des juges, organisées par le Conseil général du pouvoir judiciaire, sur les thèmes suivants : « Disparitions forcées et droits de l'homme » et « Justice transitionnelle, victimes et droits de l'homme »

Études

Diplôme en droit de l'Université Complutense de Madrid (1974-1979)

Spécialisation en droits de l'homme à l'Université Complutense (1988-1990)

Stage au Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et participation en tant qu'étudiant à la vingt-deuxième session d'enseignement de l'Institut international des droits de l'homme (1991)

Liste des publications les plus récentes, notamment dans le domaine des disparitions forcées

1. « Bilan de la mise en œuvre de la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, dix ans après son adoption », dans *Réciprocité et universalité. Sources et régimes du droit international des droits de l'homme. Mélanges en l'honneur du Professeur Emmanuel Decaux*. Éditions A. Pedone, 2017.
2. « L'Espagne devant les organes internationaux de protection des droits humains ». Dans le cadre du cours de formation « Droit international humanitaire : droit de Genève et droit de La Haye. Crimes internationaux les plus graves. Résolutions des Nations Unies. Femmes, paix et sécurité. » (2017).

3. « Le droit à la mémoire historique : vérité, justice et réparation des victimes de la guerre civile et du franquisme », dans *Nuevos retos y amenazas a la protección de los derechos humanos en la era de la globalización*, Chinchón Álvarez J. (coord). Tirant lo Blanch, 2016.
4. « Le crime de disparition forcée dans le code pénal espagnol ». Communication dans le cadre du cours de formation pour magistrats du parquet « La réforme du code pénal en vertu de la loi organique 1/2015 » (2015).
5. « Les disparitions forcées en Espagne à l'aune de la Convention des Nations Unies », dans *Desapariciones forzadas de niños en Europa y Latinoamérica: Del convenio de la ONU a las búsquedas a través de ADN*, Casado M. et López Ortega J. J. (coord.). Université de Barcelone, 2014.

Cheikh Ahmed Tidiane Coulibaly (Sénégal)

Date et lieu de naissance : 2 novembre 1954 à Sokone (Sénégal)

Langue(s) de travail : français

Situation/fonctions actuelles

Magistrat, Procureur général près la Cour suprême du Sénégal

Principales activités professionnelles

Activités juridiques et judiciaires ; traitement des recours en cassation contre les décisions des juridictions de fond

Expertise, expérience juridique et autres activités principales dans le domaine des disparitions forcées

Président de la Commission nationale d'éligibilité aux statuts de réfugié ; Assistant spécial au bureau de l'Union africaine à Dakar chargé de la protection des déplacés dans les zones de conflit et post-conflit en Afrique

Études

Maîtrise en droit judiciaire privé à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) ; Brevet du Centre de Formation Judiciaire du Sénégal

Carmen Rosa Villa Quintana (Pérou)

Date et lieu de naissance : 30 décembre 1953 à Lima (Pérou)

Langue(s) de travail : espagnol et anglais

Situation/fonctions actuelles

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) (décembre 2018-mars 2019). Experte internationale chargée de préparer une étude sur le respect des droits de la défense dans les affaires pénales concernant des infractions survenant dans le cadre d'urgences obstétricales en El Salvador.

Principales activités professionnelles

Conseillère au Ministère de la justice et des droits de l'homme du Pérou (septembre 2016-septembre 2017). Commissaire adjointe de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG) (janvier 2016-septembre 2016). Représentante régionale du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du HCDH (2006-2009) et Représentante régionale du HCDH pour l'Amérique centrale (2010-2015). Coordinatrice pour la coopération et l'assistance technique au Bureau du HCDH en Colombie (1999-2006). Directrice du projet du PNUD sur le pouvoir judiciaire au Guatemala (PROFED/OJ) (juillet 1998-décembre 1998). Responsable de l'aide apportée aux institutions nationales aux fins du renforcement du pouvoir civil dans le cadre de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA) (1996-juin 1998). Unité conjointe MINUGUA/Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (1995). Bureau du Procureur général de la République du Guatemala. Bureau du Procureur du Ministère public du Pérou. Procureure provinciale et Substitut du Procureur suprême (1981-1994).

Expertise, expérience juridique et autres activités principales dans le domaine des disparitions forcées

Dans le cadre de ses fonctions de Représentante régionale du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, elle a encouragé les pays dont elle avait la charge à ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Elle a poursuivi et s'est employée à plaider, avec les organisations de victimes et le Bureau du Procureur pour la défense des droits de l'homme d'El Salvador, en faveur de la recherche des personnes disparues, ce qui a conduit le Bureau du Procureur pour la défense des droits de l'homme d'El Salvador à reconnaître les droits des victimes dans l'affaire des massacres d'El Mozote. Un élan a ainsi été donné à la mise en place de mécanismes nationaux conformes aux recommandations des organes conventionnels, y compris à celles énoncées par le Comité des disparitions forcées. Elle est restée en contact avec les pouvoirs publics et les organisations de victimes du Panama, du Mexique, du Honduras et du Nicaragua pour assurer le suivi des affaires de disparition forcée. En 2005, le HCDH a œuvré en faveur de l'approbation du Mécanisme colombien de recherches des personnes disparues. En tant que juriste, elle a également travaillé sur les affaires *Raquel Martín de Mejía c. Pérou* et *Blake c. Guatemala*.

Études

1977 : Licence en droit de l'Université catholique Santa Maria d'Arequipa (Pérou)

1978 : Diplôme d'avocat de l'Université catholique Santa Maria d'Arequipa (Pérou)

Liste des publications les plus récentes, notamment dans le domaine des disparitions forcées

En tant que fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies, elle n'a rien publié sur le sujet.